



ENSEMBLE

POUR UNE RÉUNION SOCIALE ET SOLIDAIRE

LA LETTRE MENSUELLE DE LA
CHAMBRE RÉGIONALE DE L'ÉCONOMIE SOCIALE DE LA RÉUNION

VIE DU MOUVEMENT :

Bienvenue à un nouvel adhérent au sein du collège des coopératives, à la CRES :

☞ **HYDROKARST O-I, SCOP** dans le domaine de travaux publics spécifiques

APPEL À PROJET :



Règlement et informations :
www.course-solidaire.com

Contact :

Mutualité de la Réunion :
0262.94.77.00.

CRES-Réunion :
02.62.21.50.60.

Date limite : 15 sept. 2003

**RENSEIGNEMENTS
ET
ADHÉSIONS**



02/62/21/50/60

Les CEMEA, un acteur du développement local à la Réunion



Régulièrement, des rencontres sont organisées avec les porteurs de projet accompagnés par les C.E.M.E.A.



☞ Association laïque nationale créée en 1937 et reconnue d'utilité publique depuis 1966.

Les C.E.M.E.A. existent à la Réunion depuis 1963. Mouvement d'Éducation Active et d'Éducation Populaire, les C.E.M.E.A. fêtent en 2003, leurs 40 années d'actions éducatives, culturelles et sociales.

La structure est organisée autour de trois pôles d'intervention :

- ☞ L'animation socio culturelle ;
- ☞ Le Développement local -Economie Solidaire ;
- ☞ La Coopération Régionale.

L'engagement des C.E.M.E.A. pour une Economie Solidaire :

En 1990, les C.E.M.E.A. ont participé à une expérimentation nationale de développement de services de proximité menée par l'A.D.S.P. (Agence pour le Développement des Services de Proximité).

En partenariat avec la Jeunesse et des Sports, la réalisation d'un DEFA (Diplôme d'Etat aux Fonctions d'Animateur) a permis de sensibiliser et de qualifier des animateurs de terrain sur une méthodologie particulière adaptée au concept et à la construction de services solidaires.

A partir de l'accompagnement à la création d'une crèche parentale sur le Ruisseau à Saint-Denis, les C.E.M.E.A. Réunion se sont orientés dans une double perspective :

- ☞ sensibiliser et qualifier des animateurs de terrain sur une démarche méthodologique particulière en référence au concept de services solidaires ;
- ☞ cet axe est développé en partenariat avec la Jeunesse et des Sports à travers la mise en œuvre d'un DEFA réunissant des ani-

mateurs de toute l'île de 1993 à 1995 ;

- ☞ proposer aux collectivités territoriales un appui à leur politique de « proximité ».

Cela s'est concrétisé en 1996 en partenariat avec l'A.D.I. (Agence Départementale d'Insertion) par la mise en œuvre d'une Action Départementale d'Aide à l'Émergence, à la Construction et à la Consolidation de Services de Proximité.

Contact : Christian CARRIERE, responsable Pôle Développement Local -Economie Solidaire- 0692.60.66.98.

« Ce que l'on en retire est l'agréable sensation de participer au changement et d'apporter sa pierre » - Groupe de Prévention Moto de Saint-André

Cette phrase est extraite de nombreux témoignages de porteurs de projets (écrits collectifs et individuels) exprimés dans le cadre d'une évaluation globale de l'action. Elle a été menée en 2002 par le C.O.P.A.S. (Cabinet Conseil Coopératif, spécialisé dans les Politiques Publiques et Analyses Sociales) et l'A.D.S.P. à partir d'une démarche d'auto-évaluation initiée par l'A.D.I. et les C.E.M.E.A.

Cette évaluation permet de mesurer la contribution des C.E.M.E.A. à l'émergence de projets d'Economie Solidaire et d'infléchir les actions en mettant en évidence les limites, les difficultés et les points de tension de l'action.

Quelques chiffres :

- ☞ l'action a concerné 920 personnes composées d'un public mixte (bénéficiaires du RMI, demandeurs d'emploi, personnes en emploi ou en formation) qui ont participé à différents degrés à la construction de projets collectifs sur cinq secteurs A.D.I. regroupant 9 communes,
- ☞ environ 75 projets d'initiatives locales ont été accompagnés entre 1996 et 2002 couvrant de nombreux domaines d'activité comme l'enfance, le handicap, les personnes âgées, le transport, l'environnement, la prévention...
- ☞ en terme d'emploi : 77 emplois créés ou soutenus à travers le développement de la compétence employeur des structures et 96 contrats temporaires dans le cadre de CVL, 73% sont des femmes et 27% des hommes.



LE COIN DU NET :



<http://www.fdf.org>

Fondation de France lance un appel à projet national sur l'Economie Sociale et Solidaire pour 2003.

<http://www.travail.gouv.fr/fr/se/index.html>

Vous trouverez toutes les informations utiles sur le Fonds Social Européen.

<http://www.associationmodeemploi.fr>

Retrouvez toute l'actualité de la vie associative

CHAMBRE RÉGIONALE
DE
L'ÉCONOMIE SOCIALE
DE
LA RÉUNION

c/o Maison de l'Economie Sociale
30 bis, rue de La Source
97400 SAINT-DENIS

Téléphone
02 62 21 50 60

Télécopie
02 62 21 50 61

Messagerie
contact@cres-reunion.com

Avec la participation de :



Direction du Travail,
de l'Emploi et de la
Formation Professionnelle
de la Réunion

Association para-administrative et responsabilité pénale des maires...

La responsabilité pénale d'un maire est engagée lorsqu'il avait connaissance des détournements de subventions opérés par les dirigeants d'une association para-administrative. Une telle situation constitue une gestion de fait de fonds publics, mais relève aussi du délit d'abus de confiance. La Cour de cassation estime que dans la mesure où il était établi que le maire avait eu connaissance de ces versements illicites et ne s'y était pas opposé, sa responsabilité pénale devait être engagée (Cour de cassation, Chambre criminelle, 19 juin 2002, n° 3896).

Une subvention n'est légale que si elle présente un caractère d'intérêt général

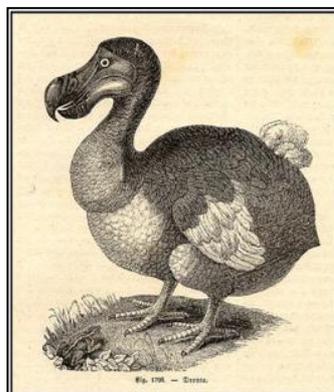
Une subvention est une aide accordée à une œuvre ou à une mission d'intérêt général. Une subvention allouée par une commune à une association qui avait eu une action politique et partisane au cours des mois ayant précédé l'adoption de la délibération du conseil municipal lui accordant cette subvention ne répond pas à cette condition. En raison du caractère politique et partisan de la subvention, la délibération du conseil municipal doit être annulée. Ainsi, ce qui importe n'est pas tant l'objet statutaire de l'association que son activité effective (Conseil d'Etat, 28 octobre 2002, n° 216706, Commune de Draguignan).

TOUS ACTIFS POUR LA PREMIÈRE "SEMAINE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE"



La première édition de la "Semaine du Développement Durable", annoncée par le Premier ministre lors du séminaire gouvernemental du 28 novembre dernier, se déroulera du 2 au 8 juin 2003.

Cette opération, pilotée par le Secrétariat d'État au Développement Durable et organisée localement par la DIREN Réunion, a pour vocation d'expliquer le développement durable au grand public, de le sensibiliser sur ses enjeux et de montrer concrètement les différents niveaux de mobilisation possibles.



Le développement durable aurait permis sa présence aujourd'hui...

En effet, chacun doit prendre conscience des liens entre ses gestes quotidiens et leurs impacts sur des phénomènes globaux, comme le changement climatique, la pauvreté dans le monde, l'épuisement des ressources naturelles...

Collectivités territoriales, associations, établissements publics, entreprises et citoyens sont tous invités à se mobiliser pour expliquer et illustrer concrètement, au sein de leur activité, le développement durable dans toutes ses dimensions : économique, sociale et environnementale.

Toutes les actions menées tant au niveau national qu'au niveau local seront regroupées durant la même période sous le parrainage du Secrétariat d'État au Développement Durable avec le label "Semaine du Développement Durable".

Chaque acteur est invité à proposer une opération avant le 20 mai qui témoignera d'une bonne pratique existante en matière de développement durable.

Le cahier des charges et le dossier d'inscription peuvent être téléchargés sur le site www.environnement.gouv.fr.

Pour plus d'informations et déposer un dossier contacter la DIREN Réunion :

Jean-Christophe DAUDEL : 0262 94 75 50 / fax : 0262 94 72 55

L'IAE et l'IRTS reconduisent leur D.U pour l'année 2003-2005

L'institut d'Administration des Entreprises (IAE) et l'Institut Régional du Travail Social de la Réunion (IRTS) reconduisent conjointement le Diplôme Universitaire de « Gestion d'Entreprises d'Economie Sociale et Solidaire » pro-

motion 2003-2005, formation en alternance contribuant à la professionnalisation des acteurs oeuvrant dans le champs de l'économie sociale et solidaire, dont la plaquette est disponible sur le site de la CRES.

POUR EN SAVOIR PLUS :

